RÉMUNÉRATION DES ÉLUS[1]
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pierre Fortier	Maire	46 732	15 577	5 025	1 943
Jean-Félipe Nadeau	Maire suppléant	18 439	5 796		
Sylvain Beaudoin	Maire suppléant	17 389	5 796		
Martin Nadeau	Conseiller	15 577	5 192		
Valérie Desrochers	Conseiller	15 577	5 192		
Marc Morin	Conseiller	15 577	5 192		
Christine Gingras	Conseiller	15 577	5 192		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).